



PROJET SPORTIF ASSOCIATIF

SCAF : CLUB D'ACTIVITES SUBAQUATIQUES DE FRANCONVILLE

Affilié FFESSM



Version 2023

Club d'Activités Subaquatiques de Franconville - SCAF
Bureau des Sports - Mairie de Franconville - 95130 Franconville
N° d'affiliation FFESSM: 07.95.0263 - Agrément DDJSL: 9580S11
N° SIRET : 75331060600011



Projet Sportif Associatif

SCAF : Club d'Activités Subaquatiques de Franconville



Club d'Activités Subaquatiques de Franconville - SCAF
Bureau des Sports - Mairie de Franconville - 95130 Franconville
N° d'affiliation FFESSM: 07.95.0263 - Agrément DDJSL: 9580511
N° SIRET : 75331060600011



Sommaire

1. Présentation du SCAF	3
a) Fiche d'identité	3
b) Objet	3
c) Historique du SCAF	4
d) Nos valeurs	5
e) Nos membres	7
Comité Directeur (CODIR)	7
Responsables des Commissions	7
Bénévoles	7
Adhérents et principaux publics	7
f) Notre structure	8
g) Nos ressources matérielles	9
h) Nos grands domaines d'activités	10
Pratique des activités et Formation	10
Secourisme	10
Compétition	11
Exemple d'actions sur la saison 2018-2019	11
i) Nos partenaires historiques	12
2. Feuille de route du SCAF	13
a) Notre diagnostic	13
b) Nos orientations et axes de développement	14
3. Le plan d'action du SCAF	14
4. Evaluation du Projet Sportif Associatif	0



1. Présentation du SCAF

a) Fiche d'identité

Le SCAF est une [association loi 1901](#) ayant pour but de promouvoir les activités subaquatiques.

L'association a été créée en 1977 et a été affiliée à la FFESSM en 1978.



Siège social :

Mairie de Franconville
SCAF – Bureau des Sports
11, rue de la Station
95130 FRANCONVILLE

Affiliation FFESSM n° 07.95.0263 – Agrément DDJSL n° 9580 S 11 - SIRET n° 753310060600011

b) Objet

Conformément à ses statuts, l'association a pour objet la pratique de l'éducation physique et des sports et plus particulièrement de développer et de favoriser, par tous moyens appropriés sur les plans sportifs et culturels, la connaissance du monde subaquatique, ainsi que celle de tous les sports et activités subaquatiques présentes au travers des commissions de la FFESSM.

L'association contribue au respect des lois et règlements ayant pour objet la conservation de la faune, de la flore et des richesses sous-marines, notamment en tenant ses adhérents informés des dispositions édictées à cette fin.

L'association respecte les règles d'encadrement, d'hygiène et de sécurité applicables aux disciplines sportives pratiquées par leurs membres.

L'association reconnaît avoir pris connaissance des statuts et du règlement intérieur de la FFESSM et s'engage à les respecter, de même que les règlements des commissions, les décisions des Assemblées Générales, du Comité Directeur et les garanties de technique et de sécurité pour la plongée en scaphandre (textes régissant les normes de sécurité et de pratique en vigueur).

L'association ne poursuit aucun but lucratif.



L'association s'interdit toutes les discussions ou manifestations présentant un caractère racial, politique ou confessionnel.

L'association s'interdit toute discrimination illégale. La liberté d'opinion et le respect des droits de la défense sont assurés.

L'association est affiliée à la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins (FFESSM) et bénéficie de l'assurance fédérale qui garantit la responsabilité civile de ses membres pour une somme illimitée.

La durée de l'association est illimitée.

c) Historique du SCAF

1977 - Création du club par Marc Durant, parution au journal officiel en novembre 1977.

1978 - Affiliation à la FFESSM (Fédération Française d'Études et de Sports Sous-Marins).

1980 - Création de la commission Enfant. Nouveau président Paul Bain.

1985 - Création de 2 sections indépendantes avec 2 présidents adjoints.

- Section Adulte Lucien Lefebvre,

- Section Enfant Yves Mollet.

1986 - Restructuration du club, 80 adhérents.

1987 - Le club concentre ses efforts sur la formation de cadres afin que son activité se développe dans le respect de l'arrêté de 1987.

1988 - Paul Bain et Lucien Lefebvre entrent à la Commission Technique Départementale.

1989 - Création de la commission des anciens.

1990 - Hockey Subaquatique, une des premières équipes championnes en Interrégional, National 3.

1991 - Création de la commission Hockey Sub et montée en national 1. Création de la commission Biologie avec la formation d'un encadrement.

1992 - Paul Bain devient le Responsable de la Commission Technique Départementale et transmet l'expérience du SCAF dans les formations techniques.

1995 - La FFESSM impose des certificats fédéraux de secourisme à la formation des plongeurs ; mise en place dans le Val d'Oise par les cadres du SCAF.

1998 - Le SCAF compte 250 adhérents. Il est composé d'un nombre important de cadres et devient le pilote dans le Val d'Oise pour la formation de ceux-ci.

1999 - Création de la commission Apnée. Paul Bain, Instructeur National.

2000 - Lucien Lefebvre président du SCAF suite à la disparition de Paul Bain.

2002 - Jean-Marie Gatineau président du SCAF.

2010 - Christophe Gouriou président du SCAF.

2012 - Les Statuts du SCAF sont révisés et une nouvelle équipe dirigeante est élue. Dominique ASARO président du SCAF.

2013 - Mise en ligne de ce nouveau site Internet, révision du Règlement Intérieur et adhésion à Longitude 181.

2015 - Arrivée de la PSP au SCAF et le club compte 240 adhérents et reste le plus gros club du Val d'Oise.

2016 - Dominique ASARO, président du SCAF est élu président du CODEP 95.

2017 - Le SCAF fête ses 40 ans !

2018 - Céline HECQUET, première femme élue présidente du SCAF.

2019 - Céline HECQUET nommée Instructeur Régional, première femme IR du SCAF.

2020 - Election du premier Comité Directeur totalement paritaire : 4 femmes et 4 hommes

Club d'Activités Subaquatiques de Franconville - SCAF

Bureau des Sports - Mairie de Franconville - 95130 Franconville

N° d'affiliation FFESSM: 07.95.0263 - Agrément DDJSL: 9580511

N° SIRET : 75331060600011



2022 – Renouvellement du Comité Directeur paritaire et inclusif, puisqu'un de nos membres en situation de handicap a intégré le CODIR !

Les Statuts se refont une beauté, comme le Règlement Intérieur, sont inscrits le Sport Santé et le Handisub, notamment. Le SCAF fête ses 45 ans !

d) Nos valeurs

Le SCAF, en tant que club affilié à la FFESSM, s'inscrit pleinement dans les 10 engagements de développement durable qui sont :

1/ Rendre les activités subaquatiques accessibles au plus grand nombre

Nous adaptons les tarifs, les règlements et les aides pour accueillir le plus grand nombre de participants, enfants, adolescents, adultes. Les activités sont accessibles aux personnes en situation de handicap que nous accueillons sur l'année ou sur des séances à la demande, tout comme les pratiquants qui viennent dans le cadre du Sport-Santé.

2/ Adopter des pratiques éco-responsables

En économisant l'eau potable, en donnant une seconde vie aux équipements, en organisant des bourses d'échanges, en favorisant le co-voiturage et les transports en commun, en économisant l'énergie, en intégrant les aspects sociaux, économiques et environnementaux dans l'organisation de nos manifestations, en privilégiant les fournisseurs locaux, en appliquant le tri sélectif.

3/ Sensibiliser et impliquer dans la démarche de développement durable les Clubs, les licenciés, les publics et les partenaires

En communiquant sur les actions initiées par le club en faveur du développement durable (notamment dans les relations avec les collectivités), en alimentant notre communication sur notre page Facebook et/ou notre site internet.

4/ Mettre en place des actions de sensibilisation autour de la santé et de la sécurité des pratiquants

En informant sur les bénéfices du sport pour une bonne hygiène de vie, sur l'importance de la lutte contre le dopage, sur les précautions à prendre pour pratiquer l'activité en toute sécurité.

5/ Promouvoir les valeurs du sport

En prônant le respect des règles de chaque activité, le fair-play et l'éthique, en prévenant et en luttant contre toutes les formes de violences physiques, verbales ou écrites pendant et en dehors du sport.

6/ Initier des actions d'éducation à l'environnement et au développement durable

En sensibilisant notamment à la fragilité des écosystèmes les publics jeunes et moins jeune, en participant à des manifestations grand public, en organisant des expositions/conférences autour du patrimoine naturel subaquatique, en proposant des sorties découverte, des journées de ramassage de déchets, des conférences autour de la faune et de la flore subaquatiques



7/ Valoriser le rôle central du bénévole

En mettant en place des actions de valorisation de leur participation à la vie du club.

8/ Contribuer à la connaissance des écosystèmes et à la veille écologique

En incitant les pratiquants à s'inscrire dans des démarches de sciences participatives, que cela soit à l'échelle nationale ([Doris](#), [CROMIS](#)), ou pour des campagnes régionales ou locales.

9/ S'inscrire dans les démarches de concertation pour un usage durable de l'espace subaquatique

En développant des comportements respectueux sur les sites (Natura 2000, parcs naturels marins, etc).

10/ Contribuer à la préservation des sites naturels en mer et en eaux intérieures

En formant les plongeurs à la préservation de l'environnement, en les sensibilisant aux bonnes pratiques subaquatiques, en diffusant les chartes de plongée responsable, en favorisant les mouillages « doux », en organisant une gestion raisonnée de la fréquentation des sites en rapport avec la fragilité du milieu et le niveau des plongeurs.



Notre club est adhérent à Longitude 181 et a à cœur de plonger responsable et de s'engager dans le respect de l'environnement et la préservation de la biodiversité.

Chaque adhérent est invité à respecter la [charte-du-plongeur-responsable](#).





e) Nos membres

Comité Directeur (CODIR)

Le Comité Directeur est élu par scrutin de liste tous les deux ans.

Il est composé d'un Président, d'un Vice-Président, d'un Secrétaire, d'un Secrétaire Adjoint, d'un Trésorier, d'un Trésorier Adjoint, d'un Directeur Technique et d'un Directeur Technique Adjoint.



Responsables des Commissions

Les responsables des commissions sont des bénévoles volontaires et nommés par le Comité Directeur pour gérer les différentes activités du club organisées en commissions.

Ils réfèrent au Comité Directeur avant toute prise de décisions.

Bénévoles

Tous des membres du comité directeur et les responsables des commissions sont tous bénévoles. S'ajoutent l'ensemble des moniteurs et entraîneurs, sans qui les activités ne pourraient se tenir. Le SCAF ne compte pas moins de 40 bénévoles, chacun donnant de son temps autant que possible selon ses possibilités.

Il n'est pas rare non plus que les parents de nos jeunes ou les conjoints des adultes viennent aider lors d'évènements festifs ou sportifs (trajets pour les compétitions...).

Le SCAF remercie chaque année toutes ces bonnes volontés pour le bon fonctionnement du club.

Adhérents et principaux publics

Le SCAF compte chaque saison plus de 200 adhérents.

Pour la saison 2021-2022, c'est environ 236 adhérents répartis de la manière suivante 67% hommes et 33% de femmes.



Le SCAF accueille des pratiquants dès l'âge de 8 ans, du département mais également d'autres départements. Certains sont tellement attachés au SCAF qu'ils continuent à prendre leur adhésion au SCAF pour participer aux événements, compétitions comme sorties en milieu naturel, bien qu'ils aient déménagé ailleurs en France voire à l'étranger.

Le SCAF est en capacité d'accueillir du public en situation de handicap depuis plusieurs années, mais c'est en 2019 qu'il a accueilli son premier adhérent à l'année. Le SCAF compte bien ne pas s'arrêter en si bon chemin.

Les jeunes de 8 à 18 ans ont un créneau spécifique pour eux le samedi midi, on ne compte pas moins de 60 jeunes sur ce créneau de plongée (libre et scaphandre). Certains pratiquent également le hockey subaquatique qui compte 35 pratiquants. Les autres adhérents étant des adultes pratiquant la plongée scaphandre ou l'apnée, chacun venant pour différentes raisons :

- Pratiquer une activité de loisir et s'entretenir
- Performer et faire de la compétition en individuel ou en équipe (le club compte des compétiteurs de l'équipe de France de Hockey subaquatique notamment : coach comme joueur)
- Se former pour améliorer sa technique et ses prérogatives
- Se former pour l'encadrement, le SCAF étant un club de référence dans la formation de cadre, il n'est pas rare qu'il accueille des stagiaires pédagogiques d'autres clubs pour la formation de ces derniers.

L'ensemble des activités s'organisant en toute convivialité même si la sécurité est de rigueur dans nos activités.



Réalisation de notre plongeur handisub

f) Notre structure

Le SCAF fonctionne en saison sportive de septembre à juin, la saison débute par l'inscription des adhérents et se ponctue fin juin par l'Assemblée Générale. Il arrive que le club reste actif en juillet/août selon les saisons (décision du Comité Directeur) pour proposer des activités aux adhérents durant la période estivale.

Comme décrit précédemment le SCAF est dirigé par un Comité Directeur de 8 personnes qui se réunit une fois par mois, avec la présence des responsables des commissions une fois par trimestre.

Le Bureau Directeur, composé du Président, du Vice-Président, du Secrétaire et du Trésorier sont amenés à se réunir ou échanger sur des sujets restreints en dehors de réunion de CODIR.

Chaque mois les moniteurs sont également réunis pour le bon suivi des adhérents et la transmission des informations concernant toute évolution de texte réglementaire ou fédéral. Ces actions permettent une mise à jour des connaissances de nos moniteurs.



Les entraînements se font sur 5 créneaux hebdomadaires :

- 2 séances adultes : mardi et jeudi
- 2 séances hockey : jeudi et samedi
- 1 séance jeunes : samedi.

Les moniteurs/entraîneurs sont répartis par groupe selon leur activité, leurs prérogatives, leur disponibilité et surtout leurs envies. Pour les activités comme le hockey subaquatique et l'apnée, nos membres participent aux compétitions et reçoivent un entraînement leur permettant cette pratique.

Les entraînements sont bien évidemment complétés par des activités loisirs qui participent à la convivialité du club, à la cohésion des adhérents et de leurs proches.

Le club communique auprès de ses adhérents et extérieurs via un site internet et une page Facebook mis à jour régulièrement, permettant ainsi une proximité et une visibilité du SCAF.

g) Nos ressources matérielles

La mairie de Franconville met à disposition du SCAF plusieurs équipements municipaux dont cinq créneaux piscine :

- Mardi de 21h à 22h30 (entraînements adultes Nage/Apnée/Plongée)
- Jeudi de 20h à 21h30 (entraînement hockey et PSP) et de 21h30 à 22h45 (Nage/Apnée/Plongée)
- Samedi de 12h à 14h (entraînement Jeunes) et de 19h à 22h (entraînement Hockey)

Ainsi qu'un local technique pour l'entrepôt du matériel à la piscine.

Chaque 1er mardi du mois ainsi que tous les jeudis nous bénéficions d'un accès au foyer des sportifs de 20h à 2h. D'autres salles sont mises à notre disposition sur d'autres créneaux si besoin.

Le SCAF dispose également d'un bureau administratif au CSL.

D'un point de vue matériel, le SCAF dispose en propre pour les entraînements d'environ 80 blocs de plongée (6L, 10L et 12L), un compresseur, 40 détendeurs complets, 40 stab du XXXS au XXL. Ces équipements sont révisés annuellement conformément aux dispositions légales. Les stabs et détendeurs peuvent également être prêtés aux adhérents lors de sortie effectuées dans le cadre du club.

Des jeux de PMT (Palmes, masques, tubas) sont également mis à disposition des pratiquants lors de séances de baptêmes, en début de saison, le temps que les nouveaux adhérents achètent leur propre matériel ou en dépannage.

En plus des équipements pour la plongée scaphandre, tout le matériel pour le hockey est également mis à disposition des joueurs : crosses, palets, buts, des jeux de bonnets.

Le SCAF dispose aussi de matériel pédagogique pour l'apnée ou les exercices de plongées scaphandre : plombs, cerceaux, fusées, mannequin...

Nous n'hésitons pas à faire appel à différents moyens pédagogiques à notre disposition : la piscine, la fosse, les cours en salle ou encore le milieu naturel.



En effet, pour compléter les entraînements en piscine, le club loue également des créneaux en fosses chaque mois, ce qui représente sur une saison 10 séances en fosses pour les jeunes, 18 séances pour les adultes plongeurs et 18 séances pour les apnéistes.

Concernant le milieu naturel, plusieurs options s'offrent à nous :

- La base de loisirs de Cergy Pontoise
- Le Lac de Beaumont-sur-Oise
- Les sorties en Méditerranée, en Normandie ou en Bretagne suivant les années : ce ne sont pas moins de 4 à 5 sorties en mer qui sont organisées chaque année
- Les sorties loisirs long courrier à travers le monde (au moins un voyage tous les 2 ans).

Pour ces sorties, le club met à disposition le matériel si nécessaire et pour les jeunes nous organisons un « troc » de combinaisons chaque année pour que chaque enfant puisse avoir une combinaison à sa taille à moindre frais.

h) Nos grands domaines d'activités

Notre club a pour objectif l'accès à la pratique des activités physiques et sportives. Il ne poursuit aucun but lucratif, il s'interdit également toute discrimination notamment en permettant l'accès à tous les licenciés aux organes de direction. Il veille au respect de ces principes par ses membres ainsi qu'au respect de la charte de déontologie du sport, dans une ambiance conviviale.

Pratique des activités et Formation

C'est le but premier du club, former des plongeurs de tous âges et de tout niveau, y compris en handisub. La pratique des activités se faisant en milieu artificiel (piscine, fosse) comme en milieu naturel à travers toutes les sorties proposées.

Le SCAF par les encadrants bénévoles présents peut former les plongeurs du baptême au Niveau 3 ses plongeurs et former ses cadres du Niveau 4 au MF2 (plus haut niveau d'encadrement bénévole).

Les apnéistes ne sont pas en reste puisque des formations sont proposées également du baptême à l'Apnéiste confirmé Eau Libre, et il est possible au club de former des initiateurs entraîneurs d'apnée. Concernant le hockey, il n'existe pas de niveau de pratiquants, mais les compétitions et les résultats obtenus chaque saison montrent que les joueurs ont tout de même un niveau de pratique intéressant. Le club forme néanmoins régulièrement des arbitres et des initiateurs entraîneurs de hockey.

Tout au long de la saison, le club propose des cours de biologie et environnement subaquatique, il n'est pas rare non plus qu'il propose des séances sur la photographie, ou d'autres activités fédérales comme la PSP, la Nage en Eau Vive à travers des descentes de rivière ou des créneaux sur la base de Cergy, ou encore le Tir sur Cible.

Secourisme

Pour assurer une meilleure sécurisation de ses pratiques, le SCAF a également pour objet l'enseignement du secourisme, et pourrait participer, notamment sur demande des autorités, à des missions de secours ou de recherches.

Chaque année il forme ses plongeurs et incite ses moniteurs à renouveler régulièrement leurs connaissances sur le sujet.

Ces formations sont réalisées par des formateurs en premiers secours plongée, apnée ou hockey que compte le club.

Parmi ses adhérents, moniteurs ou non, le SCAF a également des secouristes (bénévoles ou salariés) et un formateur de premier secours civile et en équipe, ce qui permet d'être au plus prêt des évolutions sur le sujet.



Compétition

Le SCAF accompagne ses apnéistes et hockeyeurs pour la participation aux compétitions. Cet accompagnement débute par les entraînements sur les créneaux mis à disposition. Il n'est pas rare de demander des créneaux supplémentaires à la mairie ou de s'arranger sur nos propres créneaux pour favoriser l'entraînements de nos compétiteurs en période de préparation.

Exemple d'actions sur la saison 2021-2022

1/ Sorties techniques et loisirs

- Une sortie loisirs de 2 jours organisée à La Londe les Maures, en septembre 2021 (600€/personne tout compris) pour 10 adhérents leur permettant de pouvoir plonger avec l'encadrement du club et de remplir les conditions de plongées minimales pour les passages de niveau au sein du SCAF.
- Sortie Jeunes à Saint-Raphaël d'une semaine aux vacances de Pâques 2021 à Saint-Raphaël pour une quarantaine d'enfants. Mobilisation d'une quinzaine de bénévoles pendant cette semaine pour l'encadrement des enfants 24h/24 (BAFA, moniteurs, encadrants administratifs). Les enfants au cours de ce séjour ont participé à d'autres activités que la plongée, randonnée palmée, paddle, kayak, activités ludiques et autres jeux de sociétés toujours gérés par les bénévoles. Tarif d'environ 600€/ personne (pension complète, activités et déplacement).

Cette sortie sera précédée d'une nage aux étangs de Cergy et/ou d'une descente de rivière sous la direction et l'organisation des moniteurs du SCAF avec le concours des familles. Cette sortie étant l'occasion pour les enfants de s'habituer au matériel et à l'autonomie avant la sortie mer.

- Sortie technique adulte de passage des niveaux 2, 3 et aptitudes N4, en mai 2022 sur une semaine en Corse. Ces sorties sont l'occasion de valider les diplômes en milieu naturel de nos plongeurs. Mobilisation de minimum 12 moniteurs brevets d'état ou équivalents fédéraux obligatoires pour ces validations de brevets. Tarif d'environ 950€/personne tout compris.
- Sortie Loisirs à Marseille en juin 2022 (600€/personne tout compris) pour 18 adhérents leur permettant de pouvoir plonger avec l'encadrement du club et valider l'expérience lors des passages de niveau au sein du SCAF.
- 2 Créneaux Nage en Eaux-vives aux étangs de la base de loisirs de Cergy en juin.
- Sortie dès que cela a été possible au Lac des Ciments à Beaumont-Sur-Oise (base fédérale de plongée), créneaux de 2h, le samedi ou le dimanche pour la plongée et/ou l'apnée, adulte et jeune (en fonction de la température de l'eau).

2/ Formations

- Formation de cadres au sein du club. Les cadres sont des moniteurs qui suivent une formation initiale en début de saison, ont un carnet pédagogique à remplir sur une année, en animant des séances pédagogiques, théoriques et encore organisationnelles, avant de passer un examen final. L'année passée à se préparer doit être encadrée par des cadres de niveau supérieur, ce qui implique un engagement de la part de tous les bénévoles. Les formations sont à la charge des stagiaires (formation allant de 125€ à 1500€).



A cette occasion, 2 initiateurs plongée et 1 initiateur apnée ont obtenu leur diplôme, 2 moniteurs fédéraux 1^{er} degrés ont obtenu leur diplôme.

- L'accompagnement de nos plongeurs en situation de handicap tout au long de la saison + baptêmes pour un groupe de personnes en situation de handicap ;

3/ Matériel

- Renouvellement d'une partie du parc matériel, incluant gilets stabilisateurs, détendeurs, matériel adapté aux jeunes et pédagogique principalement.
L'achat de ce matériel permet aux adhérents de participer aux séances sans avoir à investir dans l'ensemble du matériel et de pouvoir tester différents types de matériel avant de faire éventuellement un choix d'achat.
- Révision d'une quarantaine de détendeurs (60€ la révision d'un détendeur).
- Révision du compresseur et des bouteilles (environ 1000€).

4/ Compétitions

- Inscription pour la participation à des championnats régionaux, inter-régionaux et nationaux de notre équipe de hockey subaquatique. Les membres de l'équipe dans cette perspective doivent assurer leur déplacement dans les régions.
- Participation de l'Equipe 1 de hockey à un championnat International.

5/ Autres

Lorsque la crise sanitaire nous l'a permis, quelques évènements festifs pour recréer un peu plus de lien, et notamment la tenue de notre AG à Beaumont avec plongée pour tous, AG et BBQ.

i) Nos partenaires historiques

Le premier partenaire que nous pouvons citer est la **mairie de Franconville**, sans qui le club ne pourrait proposer autant d'activités à autant d'adhérents, par la mise à disposition à titre gracieux des équipements sportifs et locaux municipaux. Il est fréquent que le SCAF participe à des actions organisées par la municipalité : forum des associations, fête du sport, fête de l'eau, journée de la femme, soirée zen, stage sportif à destination des jeunes... ce qui permet de faire découvrir nos activités plus largement et de toucher d'autres publics.

Le deuxième partenaire est bien entendu la **FFESSM**, fédération à laquelle le club est affilié avec ses organes déconcentrés que sont le **Comité Régional** et le **CODEP 95**. Ils nous aident bien entendu dans la structuration de nos activités, nos formations et par la mise en commun de connaissances (réunions des présidents, réunions des moniteurs...), d'équipements lorsque cela est nécessaire (salles...), mais également pas la réalisation d'actions auxquelles nous participons avec plaisir (journée pour les jeunes, formation en biologie, formation de cadres...), ce qui nous permet également d'échanger avec les autres clubs de la région.



Le **Lac de Beaumont-sur-Oise**, base fédérale gérée par la région est depuis quelques années maintenant un formidable outil de travail qui permet de parfaire les formations techniques et la découverte de la plongée en milieu naturel.

La **base de loisirs de Cergy**, nous permet également de pouvoir aller s'entraîner physiquement en milieu naturel et de découvrir également la plongée en milieu naturel à faible profondeur, notamment pour les jeunes.

Les **fosses de Conflans-Sainte-Honorine et de Villeneuve-la-Garenne**, avec qui nos conventions permettent de proposer aux adhérents un autre outil pédagogique de pratique.

Nous considérons également l'ensemble des **SCA**, dans lesquelles nous allons plonger en bord de mer comme nos partenaires, car ces structures mettent tout en œuvre pour que chaque sortie se passent le mieux possible et soit adaptée au public présent.

Subocea, agence d'organisation de voyages plongées fait également partie de nos partenaires et nous permet de réaliser des voyages long courrier à travers le monde à des prix négociés, ce qui nous permet de pouvoir emmener un public diversifié.

Le poste matériel étant important dans un club de plongée, plusieurs partenaires sont indispensables à la vie du club :

- **Boulogne plongée et Incantu** pour la révision des détendeurs et l'achat de matériel
- **BCH** pour la révision du compresseur
- **Renault** pour la location d'utilitaire lors de sortie jeunes
- **Air liquide** pour le bloc d'Oxygénothérapie
- le magasin **Général d'Optique** d'Herblay qui permet aux adhérents de pouvoir acquérir des masques à leur vue
- **Décathlon Herblay** pour l'achat de matériel pour le club et qui permet aux adhérents de bénéficier de -10% pour tous les achats en lien avec leur activité

Pour finir, et sûrement le partenaire le plus important sans qui le club ne vivrait pas depuis autant d'année : **NOS fidèles adhérents** avec parmi eux **NOS moniteurs et bénévoles**.

2. Feuille de route du SCAF

a) Notre diagnostic

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none">• Engagement des bénévoles• Moniteurs de plongée du N4 au MF2 + Handisub• Membres du CODIR dans les instances fédérales• Forte structuration des activités• Visibilité du club au niveau local, départemental et régional	<ul style="list-style-type: none">• Renforcement de l'encadrement apnée et hockey• Formation de moniteurs EH2 et MFEH1• Féminisation de l'activité• Anticipation du renouvellement des membres du CODIR• Perte d'adhérents• Perte de partenariats



<ul style="list-style-type: none"> • Partenariats solides • Volonté de se diversifier et de se former 	<ul style="list-style-type: none"> • Difficulté à se faire connaître dans le monde du Handisub
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Développement des activités • Développement du Sport Santé • Membres du CODIR dans les instances fédérales • Fort partenariat avec la mairie • Etablissement d'un partenariat avec institut spécialisé 	<ul style="list-style-type: none"> • Baisse des subventions • Difficultés financières des adhérents • Fermeture d'équipements sportifs • Durcissement des réglementations

b) Nos orientations et axes de développement

Le SCAF souhaite valoriser les dimensions sportives, éducatives, sociales et environnementales dans l'ensemble de ses activités.

Le SCAF, en tant que club sportif fédéral, se raccroche donc aux trois objectifs opérationnels définis par l'Agence Nationale du Sport (ANS) :

- OBJECTIF OPÉRATIONNEL N°1 : **Développement de la pratique**
- OBJECTIFS OPÉRATIONNEL N°2 : **Promotion du sport santé**
- OBJECTIF OPÉRATIONNEL N°3 : **Développement de l'éthique et de la citoyenneté**

Et fixe ainsi ses priorités eu regard des orientations fédérales :

1/ Fédérer – Développer – Féminiser – Rajeunir

2/ Animer – Former – S'engager

3/ Préserver – Protéger - Performer

3. Le plan d'action du SCAF

Le plan d'action proposé ci-dessous est également tracé à travers un document opérationnel suivi par le Comité Directeur.

Chaque action faisant l'objet d'une fiche action opérationnelle plus détaillée avec notamment la définition d'un responsable d'action, du budget et du planning d'action.



Dispositif PSF	Objectif PSF	Actions	Objectifs /Indicateurs
DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE			
A - FAVORISER LA MIXITE	A1 - Rendre nos activités attractives pour les féminines	Participation à la manifestation de la mairie de Franconville lors de la journée de la femme (ateliers apnée, plongée et hockey subaquatique)	O : Réaliser l'évènement avec 15 femmes participantes I : Nombre de femmes inscrites
B – RAJEUNIR NOTRE FEDERATION	B1 - Organiser des regroupements, des stages et/ou des manifestations en direction de pratiquants âgés de moins de 35 ans et plus particulièrement les jeunes féminines	Organiser des évènement type « escape game » ou Sub'Eaudyssée, découverte du stade d'eaux vives de Cergy Neuville, stage destiné aux jeunes et/ou aux féminines	O : Réaliser 1 à 2 évènements par an, avec 60% de jeunes participants dont 30% de féminine I : Nombre d'évènement par an, nombre de participants
		Créer un partenariat avec un collège de Franconville et travailler à l'ouverture d'une section plongée au collège	O : Année 1 : Former un professeur d'EPS et de SVT au niveau 1, proposer des baptêmes de plongée aux élèves de 4 ^{ème} Année 2 : Former 8 élèves de 3ème au Niveau 1 I : Nombre de licenciés issus du collège Nombre de baptêmes nombre de niveau 1 (professeurs et collégiens)
	B2 - Développer des actions avec l'éducation nationale ou le « privé » sous contrat, le sport scolaire (USEP, UGSEL, UNSS) ou l'enseignement supérieur et le sport universitaire (FFSU)	Faire découvrir le milieu marin et sensibilisation à l'écosystème marin auprès d'un public scolaire, sous forme de baptêmes de plongée suivis ou précédés d'un diaporama/ exposé sur la vie sous-marine	O : Intervenir dans une classe par an sur la faune et la flore marine et proposer des baptêmes de plongée I : Nombre de classes et nombre de baptêmes des enfants

Club d'Activités Subaquatiques de Franconville - SCAF

Bureau des Sports - Mairie de Franconville - 95130 Franconville

N° d'affiliation FFESSM: 07.95.0263 - Agrément DDJSL: 9580S11

N° SIRET : 75331060600011



	B3 - Sélectionner, préparer et accompagner une équipe issue de la région au challenge national jeunes mis en place par la fédération pour les 8 – 17 ans (2023 : Oxyjeunes)	Encourager et soutenir nos jeunes à participer aux challenges	O : avoir au minimum 2 jeunes participants I : Nombre de jeunes participants
C – DÉVELOPPER LA PRATIQUE POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP	C1 - Développer le dispositif «Handisub» dans les différentes activités subaquatiques	Quand l'ordinaire va à la rencontre de l'extraordinaire ! - Baptême lors du téléthon ou semaine du handicap ou journée mondiale de la trisomie - Proposer à une structure des baptêmes à domicile (ITEP, IME, centre de rééducation avec piscine) - Participer à une ou deux séances piscine et fosse puis sortie en milieu naturel pour engager la mixité	O : Réaliser 20 baptêmes et former 4 personnes en situation de handicap. Organiser une sortie en milieu naturel I : Nombre de baptêmes et nombre de formations, nombre de personnes accueillies dans le club et / ou lors d'une sortie.
D – DÉVELOPPER LA PRATIQUE EN TERRITOIRES PRIORITAIRES (QPV/ZRR)	D1 - Développer les sports subaquatiques en territoires prioritaires (QPV / ZRR)	Participation aux manifestations de la mairie de Franconville (QPV) et du département du Val d'Oise autour du sport (fête du sport, fête de l'eau, soirée zen...)	O : Réaliser 3 à 5 évènements par an I : Nombre d'évènements réalisés par an
E – PROMOUVOIR LES ACTIVITÉS SUBAQUATIQUES	E1 - Mieux faire connaître nos activités, développer un plan média avec une image « positive » (accessibilité, découverte biodiversité ou bien-être) et faire évoluer notre offre en direction de nouveaux publics	Poursuivre la communication de l'ensemble de nos actions sur notre site internet, sur notre page Facebook, dans les médias locaux (radio, journal de la ville).	O : Réaliser un bilan de la communication annuelle avec a minima une communication sur un média extérieur I : Nombre de communications annuelles

Club d'Activités Subaquatiques de Franconville - SCAF

Bureau des Sports - Mairie de Franconville - 95130 Franconville

N° d'affiliation FFESSM: 07.95.0263 - Agrément DDJSL: 9580S11

N° SIRET : 75331060600011



	E3 - Développer des formats compétitifs innovants favorisant la polyvalence, la multi-activités, la mixité et l'accueil du grand public en particulier les plus jeunes	Organiser des évènement type « escape game » ou Sub'Eaudyssée, olympiades multi-activités, ouverts à tous	O : Réaliser 1 évènement par an I : Nombre d'évènement par an, nombre de participants
F – FORMER / DIVERSIFIER LES COMPÉTENCES	F1 - Améliorer la connaissance fédérale et mutualiser les « savoir-faire » entre disciplines subaquatiques	Poursuivre les réunions moniteurs mutliactivités, les échanges autour des différentes activités. Poursuivre les formations sur les tronc communs ou le secourisme en commun toutes activités	O : Réaliser une réunion par trimestre + 1 formation secourisme par an I : Nombre de réunion par an + nombre de formation RIFA par an
	F2 - Inciter et accompagner les bénévoles à se former aux diplômes fédéraux d'encadrement (secouriste, initiateur, GP, moniteur, entraîneur, juge ou arbitre, recyclage) et aux outils fédéraux (carnet de plongée...) avec pour cible prioritaire les jeunes de moins de 35 ans et les féminines	Prendre en charge à 100% les frais de formation initiateur/GP-N4 pour nos féminines et jeunes de -25ans. Accompagner des jeunes à la prise de responsabilité (responsable de commission jeunes de -25ans) + responsables d'action.	O : Accompagner a minima 2 jeunes par an I : Nombre de jeunes accompagnés/an
	F4 - Former des cadres à l'environnement : connaissance des espèces, adaptation des pratiques, des techniques et des aménagements au respect et à la préservation des fonds...	Organiser une sortie encadrant pour se former à la biologie subaquatique (passage de PB1 à FB1 voire FB2 ou FB3). Sensibilisation à l'adaptation des pratiques pour la préservation de l'environnement.	O : Organiser une sortie par an I : Nombre de sortie organisée + nombre de participants

Club d'Activités Subaquatiques de Franconville - SCAF

Bureau des Sports - Mairie de Franconville - 95130 Franconville

N° d'affiliation FFESSM: 07.95.0263 - Agrément DDJSL: 9580S11

N° SIRET : 75331060600011



<p>G – PRÉVENIR LES NOYADES / PRÉVENIR LES INCIDENTS ET ACCIDENTS</p>	<p>G1 - Développer des dispositifs de retour expérience et d'analyse des incidents et des accidents</p>	<p>Sécuriser nos pratiques Prendre en charge et former l'ensemble de nos moniteurs au PSC1 et proposer un recyclage « secourisme » à tous les encadrants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une fosse moniteurs chaque début de saison pour un échange de bonnes pratiques - Un séminaire de deux jours en milieu naturel avant la reprise des activités techniques en milieu naturel <p>Remise à niveau « secourisme » et sensibilisation aux dangers de l'activité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une demi-journée spécifique pour l'ensemble des pratiquants <p>Former à la « plongée Nitrox » les plongeurs autonomes</p>	<p>O : Avoir 100% de nos moniteurs titulaires du PSC1. Avoir 80% de participation à la fosse moniteurs et 50 % au séminaire de la part des encadrants Avoir 70% des participants inscrits aux sorties en milieu naturel à la demi-journée I : Nombre de moniteurs titulaires du PSC1. Nombre de participants, questionnaire de satisfaction, changement sur les pratiques</p> <p>Nitrox O : Former 80% des plongeurs autonomes I : Nombre de plongeurs certifiés, nombre de cours et sorties réalisés</p>
		<p>Poursuivre le développement de la démarche REX au sein du club et analyser systématiquement chaque évènement indésirable</p>	<p>O : Faire un REX sur 100% d'évènement indésirable I : Nombre d'évènements indésirables/nombre d'évènements indésirables analysés</p>

PROMOTION DU SPORT SANTÉ

Club d'Activités Subaquatiques de Franconville - SCAF

Bureau des Sports - Mairie de Franconville - 95130 Franconville

N° d'affiliation FFESSM: 07.95.0263 - Agrément DDJSL: 9580S11

N° SIRET : 75331060600011



H – DÉVELOPPER LE SPORT SANTÉ	H1 - Faire connaître et valoriser les bienfaits des sports subaquatiques / Développer le réseau des acteurs locaux	Participer aux évènements locaux sur le sujet, communiquer sur le sports/santé	O : Participer à au moins un évènement de promotion par an I : Nombre d'évènements
	H2 - Développer les dispositifs « Palmez vers votre bien-être » et « Palmez vers votre santé »	Former les moniteurs volontaires au sport santé Faire référencer le club au dispositif de sport sur ordonnance Accueillir des personnes dans le cadre du sport sur ordonnance	O : Former au moins 2 moniteurs et accueillir au moins 2 personnes dans le cadre du sport sur ordonnance. I : Nombre de moniteurs formés, nombre de personnes accueillies
DÉVELOPPEMENT DE L'ÉTHIQUE ET DE LA CITOYENNETÉ			
I – DÉVELOPPER L'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE	I1 - Favoriser l'engagement bénévole, particulièrement chez les féminines et les jeunes de 16 à 35 ans	Favoriser l'engagement en tant qu'aide moniteur de jeunes, ou engagement au sein de nos commissions	O : Nommer 4 jeunes aide-moniteurs, intégrer 1 jeune au sein des instances dirigeantes I : Nombre de jeunes entre 16 et 35 ans impliqués
J - PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT NATUREL	J1 - Promouvoir les pratiques écoresponsables et les écogestes (dont organisation de manifestations respectant la charte des 15 engagements)	A chaque manifestation, prise en compte des écogestes. Organiser une manifestation éco-responsable chaque année : nettoyage d'espace sauvage par exemple	O : Organiser une manifestation par an avec 20% d'adhérents participants I : Nombre de manifestation et nombre de participants
	J2 - Organiser et/ou participer à des opérations de sciences participatives Former les encadrants et les pratiquants à l'usage du carnet de plongée en ligne et de CROMIS	Former les moniteurs/plongeurs à l'usage du carnet de plongée en ligne + poursuivre la sensibilisation sur l'utilisation de CROMIS. Inciter à participer aux actions de sciences participatives, notamment à chaque sortie organisées par le club	O : former 100% des adhérents I : nombre de session de formation + nombre d'actions de sciences participatives

Club d'Activités Subaquatiques de Franconville - SCAF

Bureau des Sports - Mairie de Franconville - 95130 Franconville

N° d'affiliation FFESSM: 07.95.0263 - Agrément DDJSL: 9580S11

N° SIRET : 75331060600011



K - RESPECTER LES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE	K1 -Sensibiliser les licenciés (outils de prévention) et renforcer la lutte contre les dérives (LGBTphobie, séparatisme, radicalisation) et les violences dans le sport (dopage, harcèlement, violences physiques et sexuelles) Former des éducateurs antidopage	Poursuivre la sensibilisation lors des réunions/journées moniteurs. Poursuivre la sensibilisation des joueurs et des pratiquants à travers un discours sur le bassin et pendant les cours théoriques	O : N'avoir aucun incident en lien avec ces thématiques I : Nombre d'actions engagées
ACCESSION AU SPORT DE HAUT NIVEAU			
O – PPF ACTIONS SPORTIVES	O1 - Soutenir l'élite régionale : aide aux déplacements (participation aux campagnes de détection et aux épreuves sélectives mises en place par la fédération), aides à la formation (BNSSA, diplômes fédéraux d'encadrement)	Apporter un soutien financier aux profils	O : accompagner les personnes concernées I : nombre de personnes accompagnées
	O2 - Organiser des regroupements et des stages d'entraînement en direction de l'élite régionale	Faciliter les entraînements et les stages de perfectionnement en apnée et en hockey Soutien financier aux compétiteurs engagés dans un projet de haut niveau : aide au déplacement notamment	O : Réaliser des stages de perfectionnement Soutenir financièrement les compétiteurs pour leur déplacement I : Nombre de stage réalisés, € dépensés par le club dans les déplacements des compétiteurs

Club d'Activités Subaquatiques de Franconville - SCAF

Bureau des Sports - Mairie de Franconville - 95130 Franconville

N° d'affiliation FFESSM: 07.95.0263 - Agrément DDJSL: 9580S11

N° SIRET : 75331060600011



P – PPF ENCADREMENT	P1 - Contribuer à la professionnalisation et à la féminisation de l'encadrement des structures du PPF : vacations, aides à la formation aux diplômés d'Etat dont le BPJEPS option sans scaphandre	Apporter un soutien financier aux profils	O : accompagner les personnes concernées I : nombre de personnes accompagnées
	P2 - Inciter les entraîneurs à participer au colloque national des acteurs de la performance (aide au déplacement, à l'hébergement et à la restauration)	Apporter un soutien financier aux profils	O : accompagner les personnes concernées I : nombre de personnes accompagnées

Club d'Activités Subaquatiques de Franconville - SCAF

Bureau des Sports - Mairie de Franconville - 95130 Franconville

N° d'affiliation FFESSM: 07.95.0263 - Agrément DDJSL: 9580S11

N° SIRET : 75331060600011



4. Evaluation du Projet Sportif Associatif

Chaque action de ce Projet Sportif Associatif ayant un ou des objectifs associés à des indicateurs de suivi, il sera indispensable de réaliser l'évaluation de chacune des actions.

L'évaluation de ce Projet Sportif Associatif se fera donc annuellement au moment de l'Assemblée Générale, chaque fin de saison.

Les résultats de cette évaluation seront rapportés sous la forme d'un rapport d'activité où chaque action et les résultats, tant qualitatifs que quantitatifs, seront détaillées. Seront également précisées les causes en cas de non-atteinte des objectifs avec une analyse détaillée, permettant de pouvoir mettre à jour le Projet Sportif du SCAF.

Les actions ayant fait l'objet de subventions intégreront le bilan financier et la manière dont a été utilisée la subvention.

La mise à jour se fera également annuellement et sera présenté aux adhérents en Assemblée Générale à travers les orientations du club pour la saison à venir. Seront bien évidemment pris en compte les orientations sportives de l'ANS, de la fédération ainsi que l'environnement dans lequel évolue le club (parties prenantes, contexte local...).



PRATIQUER VOS ACTIVITES PREFEREES EN TOUTE

Sécurité

Convivialité

Amitié

Facilité

